

Le vendredi 13 octobre 2006

### *Un profit de 4 millions?*

3Ci se départi du parc éolien du Mont Copper à Murdochville.

À compter du 16 octobre, le partenaire de 3Ci qui a participé à la construction parc du Mont Copper aura le plein contrôle de l'énergie produite par les éoliennes installées sur la montagne.

Creststreet, une société canadienne de gestion d'investissements, met la main sur le parc éolien pour la somme de 4 millions de dollars. En fait, Creststreet rachète la part de 3Ci qui avait 50 % des droits de vote du partenariat avant cette transaction.

Le président de 3Ci, Robert Vincent, refuse de commenter le montant de 4 millions de dollars. Il se contente de dire que l'argent de la transaction servira de fond de roulement pour la construction du troisième parc éolien à Murdochville. Robert Vincent ajoute que Creststreet a déjà participé au financement du parc éolien du Mont Copper à hauteur de 60 millions de dollars.

Pour sa part, la mairesse de Murdochville, Délisca Ritchie-Roussy, a appris la nouvelle seulement cette semaine.

3Ci s'est engagé à supporter la transition des activités opérationnelles pour une période de trois mois. Le promoteur, qui en 2005 voulait faire de Murdochville la capitale de l'éolien au Canada, se retrouve aujourd'hui à gérer un seul parc dans l'ancienne ville minière, celui du Mont Miller.

**CIEUFM**

### *Normandeau est ferme sur le sujet*

Il n'est pas question que Québec accepte la mise en dormance du réseau de chemin de fer de la Gaspésie.

C'est du moins ce que soutient Nathalie Normandeau, la députée de Bonaventure et ministre responsable de la région gaspésienne.

Réagissant aux informations voulant que les fonctionnaires planchent toujours sur la possibilité de suspendre le service ferroviaire entre Matapédia et Gaspé, la ministre Normandeau a affirmé que les responsables de Transports Québec ont fait savoir à leurs homologues fédéraux que ce scénario est carrément inacceptable.

Selon Nathalie Normandeau, le dossier du chemin de fer de la Baie des Chaleurs est une priorité pour le gouvernement québécois.

D'ailleurs, les discussions pour le transfert de propriété du tronçon Matapédia-Chandler se poursuivent entre l'actuel propriétaire, la Société des chemins de fer du Québec, les instances gouvernementales et la Corporation du chemin de fer de la Gaspésie qui est déjà propriétaire de la voie ferrée entre Chandler et Gaspé. **CIEUFM**

### **Coopérative de Grande-Vallée** **Les travailleurs forestiers arrachent des arbres**

Des travailleurs de la coopérative forestière de Grande-Vallée ont littéralement pris d'assaut la forêt, jeudi, en matinée. Symboliquement, ces travailleurs ont arraché des arbres plantés quelques mois plus tôt.

GDS leur doit plus de 300 000 \$ pour des travaux de reboisement sur les terres publiques. L'entreprise s'est placée sous la protection de la loi sur les arrangements avec les créanciers et la coopérative attend toujours son dû.

Le porte-parole des travailleurs, Gino Chicoine, fait valoir qu'il revient à Québec d'assumer la facture puisque les travaux ont été réalisés sur les terres publiques. « Les travailleurs ont travaillé pour gagner ces sous-là. On parle de travailleurs forestiers saisonniers qui se lèvent à 4 h du matin pour planter des arbres. C'est de l'argent durement gagné », commente M. Chicoine.

Les arbres arrachés ont donc été transportés devant les bureaux du ministère des Ressources naturelles à Gaspé. Un fonctionnaire régional a reçu pendant quelques minutes les porte-parole des manifestants. Sans résultat, estiment les travailleurs.

Ces derniers craignent que le règlement proposé par GDS ne soit pas suffisant pour assurer la survie de leur coopérative. **RADIO-Canada**